

Dr Walter Gusmini, président de la SNM.

SOMMAIRE

03 ÉDITORIAL

04 À 05 LE BILLET DU PRÉSIDENT

DOSSIERS

06 Planetesante.ch

08 Dossier SMSR

10 Communiqué de la FMH

12 À 13 Répondre à la menace EBOLA dans le canton de Neuchâtel ?

14 À 15 Protection des jeunes Neuchâtelois contre la rougeole: où en est-on ?

16 À 17 Rubrique CNP
Faire face
au risque suicidaire

18 À 23 CANDIDATS

Une cordiale bienvenue !

24 À 25 EN DIRECT DU LABO

Diagnostic moléculaire d'infections par PCR multiplex.

26 À 27 CALENDRIER MÉDICAL DU CANTON DE NEUCHÂTEL

Un sujet complexe et périlleux

J'ai longtemps hésité avant de m'exprimer sur un sujet aussi complexe et périlleux que la planification hospitalière cantonale. En premier lieu, parce que ma profession me prédestine surtout à accompagner mes semblables dans leur souffrance ; en revanche, elle ne m'a que très peu aguerris aux pièges économiques de la santé ainsi qu'aux méandres des finances publiques. De quel droit, un simple médecin de premier recours s'immiscerait-il dans ce débat, qui plus est, au risque de s'attirer les foudres de certains collègues s'étant déjà prononcés à plusieurs reprises dans ce dossier ?

J'ai fait mes classes, comme beaucoup d'entre vous, à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds, fleuron de la formation post-grade à cette époque. L'ambiance qui régnait dans cet établissement de même que les liens tissés au cours de ces années m'ont donné l'envie de prolonger cette expérience en m'installant dans la région voici bientôt vingt ans. Par conséquent je suis profondément attaché à cet hôpital ainsi qu'à ce qu'il représente. C'est donc tout naturellement que j'ai fait partie des 63,3% de votants s'étant prononcés en faveur de la répartition des tâches dans l'Hôpital neuchâtelois (HNe) selon les propositions du Conseil d'Etat.

Une impasse!

Aujourd'hui, pourtant, je ne peux qu'être attristé de la situation dans laquelle se trouve le canton. La succession des décisions politiques prises lors des trois dernières législatures et motivées uniquement par la volonté électoraliste de certains élus nous a menés dans l'impasse !

D'aucuns rétorqueront que le peuple a tranché et que l'on ne revient pas sur une décision démocratique. Il est évident qu'une telle démarche n'est nullement aisée. Cependant, tout souverain qu'il puisse être, le peuple est-il pour autant à l'abri de l'erreur ? Nos livres d'histoire regorgent de tels errements...

Notre Conseiller d'Etat en charge du dossier a fort bien décrit, lors de sa venue à la salle de musique, la genèse du chaos dans lequel se trouve l'HNe actuellement : de sa création avec une dette plus que conséquente à la dégradation des conditions de travail des équipes en passant par les problèmes de recrutement en personnel qualifié sans oublier les contraintes légales concernant ledit travail en équipe. Je ne peux que souligner le courage dont il a fait preuve en venant aborder un sujet aussi sensible face à sa ville, courage qui a pour le moins manqué à ses prédécesseurs.

Les réactions de la population durant cette soirée n'ont hélas pas été un exemple de démocratie ni de respect. Le débat n'est pas parvenu à s'élever au-dessus de l'expression des frustrations et des émotions négatives des uns et des autres. Certains politiciens en ont même profité pour se profiler en vue des prochaines élections communales au détriment de l'avis des gens de terrain. Peut-être fallait-il ainsi crever l'abcès ?

Il serait temps de revenir à des considérations plus pragmatiques : le canton manque d'argent !

Quelles missions pour l'hôpital?

La vocation de l'hôpital public est de fournir à la population qui le paye des soins de qualité dans de bonnes conditions. Les équipes soignantes qui sont au front le savent très bien : elles ne font bien que ce qu'elles font souvent. La notion de masse critique n'est pas qu'une théorie pour ceux qui sont sur le terrain.

L'hôpital public doit également avoir une fonction formatrice. Aujourd'hui, il existe une réelle difficulté à recruter des médecins assistants ou des cadres à l'HNe sans compter le départ des présents pour des cieux plus cléments. Le climat déstabilisant actuel, les déclarations à l'emporte pièce de certains, le manque de vision à moyen et long terme ne sont pas des facteurs extrêmement favorables à la venue de jeunes collègues ou de cadres confirmés. A poste équivalent, ils choisiront un hôpital dont les conditions de travail sont nettement plus sereines, ce que l'on ne pourrait leur reprocher.

En principe un hôpital public est un organe de l'Etat dont celui-ci est in fine le patron. Ces collaborateurs sont au service de celui-ci comme dans n'importe quelle entreprise. Cela implique que si des décisions sont prises par le patron, les collaborateurs doivent s'y plier ou chercher un autre emploi. Cela ne semble pas avoir été le cas jusqu'à présent partout au sein de HNe !

Une vision cantonale!

Qu'est-ce qui empêche les Neuchâtelois d'avoir une optique cantonale en lieu et place d'une vision surannée en terme d'agglomération ou de région ? Neuchâtel atteint actuellement les 177 000 habitants; de nombreux spécialistes s'accordent à dire que deux sites de soins aigus pour une telle population ne permettent pas d'atteindre la masse critique nécessaire à une bonne prise en charge des patients.

De nos jours si l'on veut attirer des médecins en formation, il faut pouvoir leur offrir la possibilité, en un temps donné, d'effectuer un certain nombre de gestes selon le catalogue de formation reconnu par la FMH.

A l'aune de la médecine hautement spécialisée voulue par le Conseil fédéral, il est évident que l'on ne pourra plus faire tout partout comme jusqu'à présent et que des pôles de compétences devront être déterminés afin d'atteindre ces fameuses masses critiques pour former des chirurgiens de pointe par exemple.

Un projet novateur

La population cantonale au même titre que celle helvétique vieillit, c'est un constat indéniable. Dans ce contexte de quoi aurons-nous le plus besoin dans les années à venir ? D'hôpitaux capables d'accueillir des malades chroniques âgés poly-morbides ou de centre de soins aigus avec toute une infrastructure hautement spécialisée très coûteuse ?

Vous imaginez certainement que je penche pour la première option. Comme beaucoup d'autres cantons nous avons un problème de relève médicale qui ira en s'aggravant pour toutes sortes de raisons qu'il n'y a pas lieu d'exposer ici et qui vous sont bien connues. Une des pistes à creuser pour pallier à ce problème serait, à mon sens, de pouvoir offrir une formation cantonale clé en main aux futurs médecins de premier recours. La médecine de premiers recours peut être enseignée dans un centre de traitement et de réadaptation (CTR) qui n'en reste pas moins un hôpital. Ce serait une excellente opportunité pour le site de La Chaux-de-Fonds. Cela impliquerait un centre de diagnostic (sorte de policlinique) dans lequel des assistants avancés pourraient fonctionner en collaboration avec des médecins chevronnés dans le cadre d'un partenariat public-privé.

A l'instar de la collaboration mise en place pour la garde de premier recours, ce serait un projet novateur et stimulant tant pour les hospitaliers que pour les médecins installés permettant de tisser des liens durables et fidélisant nos jeunes collègues à la région. Mes patrons de l'époque tenaient fermement à ce que les assistants en formation puissent bénéficier des compétences des spécialistes installés en ville (cardiologue, pneumologue, neurologue, dermatologue, etc.), afin d'avoir une vision moins « hospitalo-centrique » de la médecine. De toute évidence ce projet est de la même veine.

Reprendre le dialogue

La proximité a un coût que nous ne pouvons plus nous permettre. Il nous faut donc faire des choix. Cela ne veut pas dire que l'hôpital public doit être rentable (il ne le sera jamais!) par contre ces comptes doivent tendre à l'équilibre. Le fantasme du tout partout est révolu. La médecine du quotidien n'est pas celle spectaculaire qui fait la une des gazettes. N'oublions pas que ce qui est au centre d'un système de santé ce sont les patients et que le but d'un système de santé performant est d'apporter des soins de qualité à la population qui le finance pour une charge financière supportable.

Comme l'évoquait notre confrère Bertrand Kiefer dans son papier de la Revue médicale suisse (n° 462), la descente du Conseil d'Etat dans l'arène le 11 février dernier a peut-être servi de catharsis à l'importante crise constitutionnelle que nous vivons. Il serait judicieux que les différents partenaires reprennent le dialogue comme dans tout processus démocratique, quitte à revenir devant le peuple avec des solutions concertées et chiffrées.

IMPRESSUM

Président

Dr Walter Gusmini
Rue de la Serre | 2300 La Chaux-de-Fonds
032 967 96 43

Rédaction | Secrétariat médical

Dr Reza Kehtari
Centre médical de la Côte | 2035 Corcelles/NE
032 713 36 00 | reza.kehtari@ne.ch

Secrétaire SNM

Etude Walder-Klauser-Schwab
Grand-Rue 36b | 2108 Couvet
032 863 21 71

Graphisme

PAO Design, Robin Nyfeler
Rue du Temple 5 | 2072 Saint-Blaise
032 710 18 28 | robin@paodesign.ch

Impression

Messeiller H. SA
Route des Falaises 94 | 2000 Neuchâtel
Parution 4 fois par an. ISSN N° 1664-3216

www.snm.ch

Thème du prochain numéro

**STRUCTURES PARAMÉDICALES
ET DE SOINS DANS LE CANTON
DE NEUCHÂTEL**

Délai de remise des textes :
15 mai 2015